



UNIVERSITÉ
RENNES 2

GUIDE
BIENVENUE
À L'UNIVERSITÉ



Olivier David

Président de l'université
Rennes 2

—
Prezidant skol-veur
Roazhon 2

Forte de ses 23 000 étudiant-e-s réparti-e-s sur trois campus – Villejean, la Harpe et Mazier à Saint-Brieuc – l'université Rennes 2 est un établissement d'enseignement supérieur majeur dans l'ouest de la France. La diversité de ses spécialités et la qualité de son offre de formation en font une université attractive dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts, des lettres, des langues et des sciences du sport.

En ayant fait le choix de vous inscrire cette année à Rennes 2, vous entrez dans une communauté universitaire regroupant près de 1 400 personnels. Personnels administratifs, techniques, bibliothécaires ou enseignant-e-s et chercheur-e-s vous accompagneront au quotidien dans votre parcours universitaire.

L'université Rennes 2 est un acteur incontournable de la Métropole rennaise et de la Région Bretagne, développant de multiples partenariats pour renforcer son offre de formation et sa recherche, au service d'une société humaniste et émancipatrice.

Les étudiant-e-s doivent également trouver toute leur place au cœur de la vie de l'établissement. L'université est par essence un lieu ouvert, accueillant et porteur de promotion sociale et culturelle. Nous souhaitons faire de nos différents campus de véritables lieux de vie et un miroir du dynamisme culturel et associatif porté par les étudiant-e-s.

Avec l'ensemble des personnels, je vous souhaite une excellente année universitaire et un plein épanouissement dans vos études.

Gant nerzh he 23 000 studier dasparzhet war tri c'hampus disheñvel – Keryann, La Harpe ha Mazier e Sant-Brieg – ez eo Skol-Veur Roazhon 2 un ensavadur a gelennadurezh uhel a-bouez e Kornôg ar Frañs. Diseurtegezh he arbennigiezh ha perzhioù ar stummañ kinniget a ra eus hon skol-veur unan dedennus war domani ar skiantoù den ha sokial, an arzoù, al lizhiri, ar yezhoù ha skiantoù ar sport.

Graet an dibab ganeoc'h da lakaat hoc'h anv, er bloaz-mañ, e Roazhon 2, e teuit d'ur gumuniezh skolveurel ma kaver enni ivez tost da 1400 a dud en he c'hoskor. Pe e vefent diouzh ar c'hoskor melestradurel, teknikel, diouzh koskor al levraouegoù pe e vefent diouzh koskor ar gelennerien hag an enklaskerien, e voc'h ambrouget gante war ar pemdez en ho hent er Skol-Veur. An hollad-se en deus ul lec'h a-bouez war lec'hiad Meurgêr Roazhon hag e-ser Rannvro Breizh pa glask diorren lies kevelerezh gant ensavadurioù a gelennadurezh uhel hag a enklaskoù all, kement ha kreñvaat ar stummadurioù kinniget ha diorren e c'halloud skiantel, e servij ur gevredigezh denelour ha disujour.

Bezañ e rank ar studierien kavout ivez o flas e kalon buhez an ensavadur. Anien ar skolioù-meur eo bezañ lec'hioù digor, o reiñ bod d'an herouezadur sokial ha sevenadurel hag o tougen anezhañ. Ar c'hoant hon eus d'ober eus hon c'hampusoù disheñvel lec'hioù buhez gwirion ha melezhourioù an nerzh sevenadurel ha kevredigezhel degaset gant ar studierien. A-gevret gant ar c'hoskor e hetan deoc'h ur bloavezh skol-veur eus ar gwellañ en ur vezañ en ho pleud penn-dabenn a-hed ho studi.

VOS ÉTUDES



INSCRIPTION : DEUX PHASES OBLIGATOIRES

À l'université, l'inscription est réalisée en deux phases obligatoires :

1. l'**inscription administrative en ligne** (juillet) permet la délivrance de la carte étudiante,
2. l'**inscription aux enseignements et examens** qui concerne le choix des différentes options se fait début septembre pour le premier semestre et en novembre pour le second semestre. Cette inscription est impérative pour pouvoir passer ses examens.



AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES

Si vous êtes dans une situation particulière (salarié-e, double cursus, artiste ou sportif-ve de haut niveau, situation de handicap...), vous pouvez faire une **demande d'aménagement** auprès de votre UFR. Il existe notamment un statut de "dispensé d'assiduité" qui vous autorise à ne pas assister aux cours et vous offre des modalités d'examen adaptées.

◆ [Plus d'infos sur votre ENT étudiant](#)



ENSEIGNEMENTS & EXAMENS

La licence est organisée en six semestres soit 180 crédits. Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ou ECTS, communs à de nombreux pays européens. Le semestre et les crédits sont validés si vous avez obtenu **une moyenne au moins égale à 10/20** sur l'ensemble du semestre. De plus, **une compensation est effectuée** à la fin d'une même année entre les deux semestres : si vous obtenez au moins 10/20 sur l'ensemble de l'année, vous validez vos deux semestres.

Les périodes d'examens se déroulent à l'issue de chaque semestre. Les sessions de rattrapage ont lieu en juin. Les dates d'examens sont indiquées dans le **calendrier universitaire** (disponible dans l'agenda et sur l'ENT).

L'ensemble des règles et droits relatifs aux enseignements et aux examens sont rassemblés dans le "Règlement des modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes" disponible sur le site intranet de l'université.



RÉORIENTATION

En première année, deux périodes permettent de se réorienter vers une nouvelle discipline de licence :

1. **Entre octobre et décembre**, selon certaines conditions, pour une réorientation à partir du deuxième semestre,
2. **Entre janvier et mars**, via l'application Parcoursup, pour une réorientation en L1 à la rentrée suivante.

◆ [Plus d'infos sur votre ENT étudiant](#)



ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) vous aide à choisir et réussir votre parcours d'études et votre projet professionnel. Il vous accompagne en vous proposant des entretiens individuels, des ateliers, des séances d'informations, des ressources numériques et documentaires.

Retrouvez toutes les informations sur l'ENT ou à l'Espace Accompagnement Étudiants

SUIO-IP - Espace Accompagnement Étudiants

Campus Villejean

Bâtiment P (Présidence) 2e étage

Ouvert du lundi au vendredi de 13h à 17h

r2suiop@univ-rennes2.fr/02 99 14 13 91

SUIO-IP - Secrétariat des stages

Campus Villejean

Bâtiment T (PNRV) - Bureau T315

Ouvert tous les jours sauf le jeudi matin, de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h

suiop-stage@univ-rennes2.fr

02 99 14 13 99 (Langues - Sciences Sociales - Staps)

- 02 99 14 13 88 (ALC -Sciences Humaines)



PARTIR À L'ÉTRANGER

Pour ceux-celles qui souhaitent réaliser une partie de leur parcours universitaire à l'étranger (études, stages, assistantat), l'université Rennes 2 organise une "semaine internationale" en novembre. Plusieurs réunions d'information autour de grandes thématiques pratiques comme la présentation des programmes de mobilité, des différents échanges universitaires et des financements possibles, sont programmées pendant cette semaine.

Contact : international@univ-rennes2.fr
02 99 14 10 92

◆ Plus d'infos sur votre ENT étudiant



ÉTUDIER À DISTANCE

Vous souhaitez entamer un double cursus? Des contraintes vous empêchent d'assister aux cours en tant qu'assidu-e ? Les licences A.E.S., LLCEr Anglais, LLCEr Breton, LLCEr Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres, Psychologie et Sociologie sont proposées à distance.

Les demandes de changement de statut (assidu-e vers enseignement à distance) sont à effectuer auprès de la scolarité de la CED jusqu'à mi-septembre.

◆ Plus d'informations sur www.univ-rennes2.fr
rubrique Formation, Inscriptions/Candidatures

Des frais supplémentaires spécifiques à l'enseignement à distance sont à prévoir en sus des frais d'inscription administrative.

Du fait des effectifs, la licence de psychologie à distance ne peut pas faire l'objet d'une demande d'inscription en double cursus.

Service universitaire de pédagogie

Cellule d'Enseignement à Distance - CED

Accueil public et téléphonique du lundi au vendredi, de 14h à 17h

Campus Villejean - Bâtiment T (PNRV) - 3^e étage

02 99 14 14 34 / sup-ced-scolarite@univ-rennes2.fr

Campus Villejean



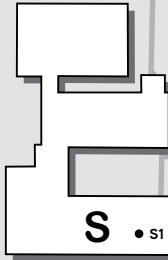
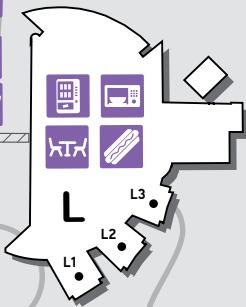
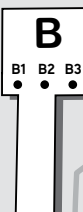
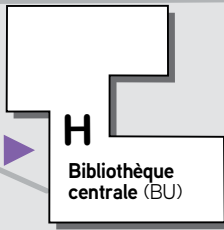
restaurant universitaire
Le Métro
(CROUS)

place du recteur
Henri Le Moal

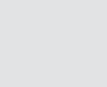
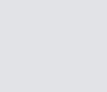
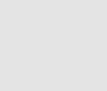
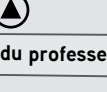
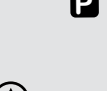
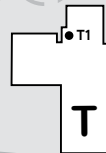
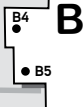
avenue de la bataille Flandres-Dunkerque

bd J.F. Kennedy

Villejean-Université



avenue Gaston Berger

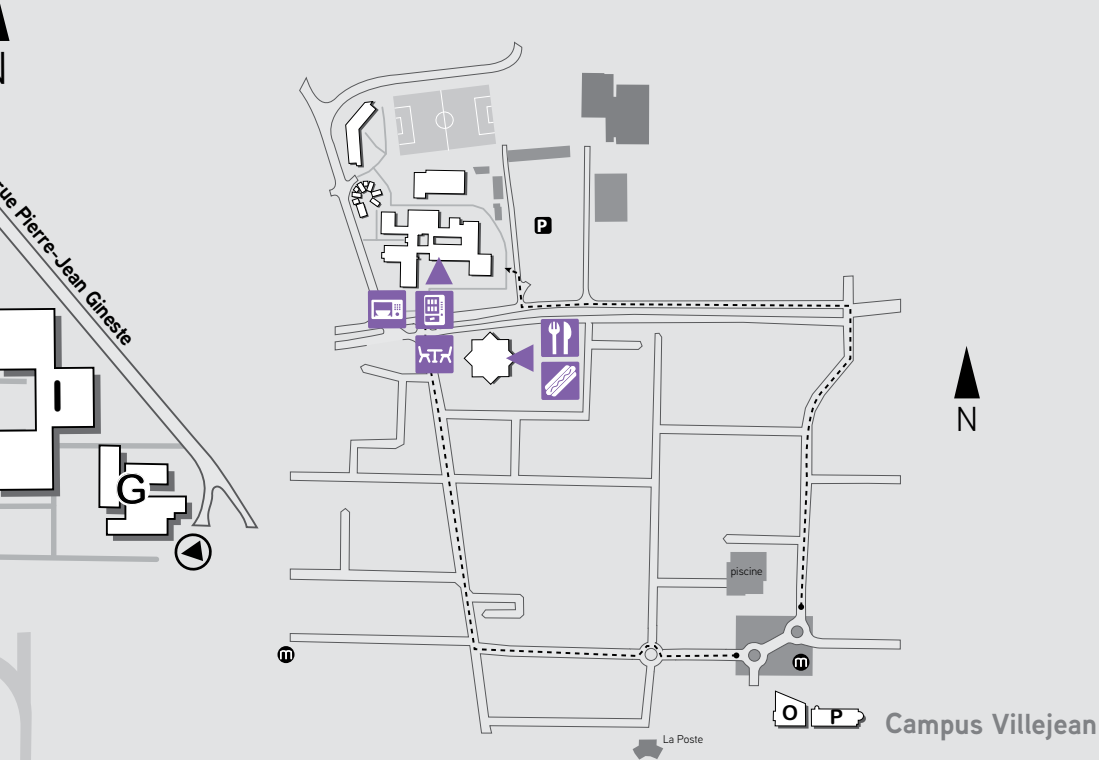


av. G. Berger

avenue du professeur Léon Bernard

VOTRE CAMPUS

Campus La Harpe



OÙ SE RESTAURER



vente à emporter



espaces assis



restaurant universitaire



distributeurs



micro-ondes



pôle santé / social
(réservé aux étudiants)



métro



parking



accueil général



amphithéâtre



entrée campus



passerelle



Le paiement de la restauration du CROUS se fait par carte bleue ou carte Vie universitaire (Izly) uniquement.

VOS SERVICES



CARTE ÉTUDIANTE

La carte étudiante est délivrée à tout·e étudiant·e inscrit·e à l'université. Elle vous permet d'attester de votre statut d'étudiant·e de l'université Rennes 2. En cas de perte de votre carte étudiante, vous devez adresser une **demande de duplicata** auprès de la scolarité de votre département ou de votre UFR.

CARTE VIE UNIVERSITAIRE

Une fois activée, la carte Vie universitaire vous permet de bénéficier de nombreux services :

- > **restauration du CROUS** dans l'académie de Rennes (restaurants universitaires, cafétérias, distributeurs automatiques, commande en ligne). Pour cela, il faut créditer votre compte "Izly" sur internet ou sur l'application smartphone,
- > **prêts de documents** dans les différentes bibliothèques de l'université Rennes 2,
- > **impression et photocopie** sur une douzaine de copieurs situés principalement dans les bibliothèques.

La carte Vie universitaire restera utilisable tant que vous serez inscrit·e dans un établissement d'enseignement supérieur de l'académie de Rennes.

À noter : la première carte est distribuée gratuitement, mais toute nouvelle demande de carte en cas de perte vous sera facturée 8 € (demande à faire auprès de votre scolarité).



BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques mettent à disposition des espaces de travail, des milliers de livres et de revues couvrant tous les domaines disciplinaires de l'université, et près de 10 000 DVD (films, séries TV, documentaires) à visionner sur place ou à emprunter. Elles offrent une large sélection de ressources en ligne : revues, outils spécialisés et ebooks, thèses et mémoires, collections d'ouvrages numérisés, films en streaming et en téléchargement via la médiathèque numérique... N'hésitez pas à utiliser aussi les services en ligne : prolongation des prêts, suggestion d'achat, possibilité de poser une question...

Campus Villejean (Rennes)

Bibliothèque Centrale (H)
Bibliothèque Arts, Lettres, Communication (B222)
Bibliothèque Musique (O316)
Bibliothèque Sciences Humaines (S210)
Bibliothèque Sciences Sociales (B301)
Médiathèque (L130)
Bibliothèque François-Lebrun - recherche en Histoire (N 201)
Bibliothèque LAHM - recherche en Archéologie (A 118)

Campus La Harpe (Rennes)

Bibliothèque Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Campus Mazier (Saint-Brieuc)

Bibliothèque Mazier

À compter d'octobre et jusqu'en mai, dans le centre-ville, les salles La Borderie vous accueillent en soirée et le week-end : 1 rue de la Borderie, (à côté de la place Hoche).

Contact :

02 99 14 12 76

bu-question@univ-rennes2.fr

Facebook : @bibliotheques.univ.rennes2

Twitter : @BURennes2



ENT ÉTUDIANT

Votre environnement numérique de travail (ENT) vous permet d'accéder à des services et à des outils, depuis n'importe où (campus, domicile, etc.) et à n'importe quel moment. Votre ENT vous offre notamment les services suivants :

- > Consultation de votre dossier administratif
- > Emploi du temps, calendriers des examens, résultats...
- > Boîte de courrier électronique avec l'adresse : prenom.nom@etudiant.univ-rennes2.fr

Vous devez vous servir de préférence de cette adresse mail pour toute correspondance avec les personnels universitaires, de façon à être identifié-e facilement.

<https://ent.univ-rennes2.fr/etudiants/>



ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

De nombreuses salles informatiques sont accessibles sur les trois campus de l'université Rennes 2. Elles sont ouvertes en général du lundi au vendredi, entre 8h et 20h, hors vacances universitaires.

◆ [Plus d'infos sur votre ENT étudiant](#)



SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT-E-S

Le service Santé des étudiant-e-s est composé d'une équipe de médecins, psychiatres, psychologues, diététiciens, assistantes sociales, infirmières et personnels d'accueil qui se tiennent à votre disposition pour des prestations médicales et sociales gratuites.

Rennes - Campus Villejean

Bâtiment Érève, 2^e étage

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h,

avec ou sans rendez-vous

02 23 23 70 85 / 02 23 23 70 86

sse@univ-rennes1.fr

Saint-Brieuc - Campus Mazier

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 17h.

Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h.

Vendredi 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h30.

02 96 60 81 61



RELAIS HANDICAP

L'université Rennes 2 offre un accompagnement spécifique aux étudiant-e-s en situation de handicap durant toute la durée de leur formation.

Plusieurs dispositifs d'aménagement et des solutions au cas par cas peuvent leur être proposés afin de **garantir l'accès aux études**, quelle que soit la situation de handicap.

Les étudiant-e-s peuvent ainsi bénéficier d'un **accueil individuel spécifique**, d'un **soutien pédagogique**, d'**aménagements** pour les cours et examens ou encore d'un **accompagnement** à l'insertion professionnelle.

Le Relais handicap organise aussi des visites du campus Villejean afin de faciliter vos déplacements.

Contact : relais-handicap@univ-rennes2.fr

02 99 14 20 66 / 02 99 14 13 86 / 02 99 14 13 97

◆ [Plus d'infos sur votre ENT étudiant](#)

CONTACTS UTILES



ESPACE ACCOMPAGNEMENT ÉTUDIANTS

Cet espace vous renseigne sur toute question concernant la vie étudiante, votre parcours d'études (scolarité et orientation) et votre projet professionnel.

Campus Villejean
Bâtiment P - 2^e étage
Accueil tous les jours de 13h à 17h

Contact études et vie universitaire
devu@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 96

Contact orientation et insertion professionnelle
r2suio@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 91

MÉDIATEUR DE L'UNIVERSITÉ

Si les étudiant-e-s n'ont pas trouvé de solution satisfaisante au problème qu'ils-elles rencontrent auprès du département ou de l'UFR, ils-elles adressent leur demande au médiateur.
mediateur@univ-rennes2.fr



ACCUEIL UFR

Du lundi au jeudi de 14h à 17h
et le vendredi de 13h30 à 16h30
(sauf exception)

UFR Arts, lettres et communication (ALC)
Campus Villejean
B120, bâtiment B
02 99 14 15 39

UFR Sciences sociales
Campus Villejean
A 220, bâtiment A
02 99 14 17 89

UFR Sciences humaines
Campus Villejean
S101 Bâtiment S
02 99 14 19 71

UFR Langues
Campus Villejean
Hall, bâtiment L
02 99 14 16 02

UFR STAPS
Campus la Harpe
Hall
02 99 14 20 08

Campus Mazier

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h (16h30 le vendredi)
02 96 60 43 00
r2sb@univ-rennes2.fr



BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE

Réunissant vos élu-e-s et associations étudiantes, le Bureau de la vie étudiante mène des projets liés à la vie étudiante.
bve@univ-rennes2.fr

POINT INFOS ÉTUDIANT

Au rez-de-chaussée du bâtiment Erève, sur le campus Villejean, un guichet informe les étudiant-e-s sur la vie étudiante, mettant à leur disposition toute une documentation.
Permanence du lundi au vendredi de 12h à 14h.

RENNES 2 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @UnivRennes2
 @UnivRennes_2
 @univrennes2
 Université Rennes 2
 Université Rennes 2





**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

WWW.UNIV-RENNES2.FR